

Rapport, présenté par Couthon au nom du comité de salut public, relatif aux succès des armées des Alpes et du Nord, et des prises entrées à Rochefort et Brest, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794)

Georges Auguste Couthon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Couthon Georges Auguste. Rapport, présenté par Couthon au nom du comité de salut public, relatif aux succès des armées des Alpes et du Nord, et des prises entrées à Rochefort et Brest, lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 485-489;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27218\\_t1\\_0485\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27218_t1_0485_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

de pures calomnies. Comme c'est un ci-devant on a cru facilement pouvoir l'accabler, mais il avait donné des preuves avant même la révolution qu'il n'était point attaché à ces vains titres par l'orgueil; il avait épousé une plébéienne, nos meilleurs amis à l'un et à l'autre ont toujours été des plébéiens et j'ai donné assez de preuves, avant et depuis la révolution que le sang précieux de ma mère coulait dans mes veines (1).

Depuis, ce tribunal a été supprimé, et le tribunal criminel ordinaire ne peut poursuivre, parce que les lettres de grâce ont été obtenues suivant les formes prescrites alors: cependant il me semble juste de dédommager, autant que possible, sur les biens Gombault, les enfans malheureux dont il a assassiné les pères. Cet exemple n'est pas unique: je citerois plusieurs traits pareils qui se sont passés dans les départemens de la ci-devant province de Bretagne. Je demande que vous renvoyiez cette affaire à votre Comité de sûreté générale et de législation réunis, qui seront chargés de prendre des renseignemens, et de vous en faire un prompt rapport, et que jusque-là Gombault demeure en prison.

Léonard BOURDON pense que les lettres de grâce que cet homme a obtenues ne peuvent et ne doivent pas lui assurer l'impunité; il demande qu'il soit traduit devant un tribunal (2).

BREARD croit qu'il serait dangeureux de laisser Gombault à Rochefort; il propose de le faire ramener à Paris et de le tenir en état d'arrestation, jusqu'au rapport (3). [Adopté].

Après quelques débats, le décret suivant est rendu:

« Sur la proposition d'un membre [LEQUINIO], la Convention décrète que le nommé Gombault, de la Charente-Inférieure, accusé par la voie publique d'avoir, il y a plusieurs années, fusillé plusieurs cultivateurs de ce département, et d'avoir obtenu grâce de ses forfaits devant les parlemens coalisés avec tous les cidevant nobles pour écraser la classe plébéienne, et actuellement détenu dans les prisons de Rochefort, sera incessamment traduit aux prisons de Paris; que ses biens seront séquestrés dès ce moment; que l'administration du départ. de la Charente-Inférieure est tenue de rechercher soigneusement et de faire passer au Comité de législation toutes les pièces qui peuvent donner des lumières sur cette affaire, et charge ce comité de lui en faire un prompt rapport, en portant des vues générales sur toutes les affaires du même genre, afin de procurer aux familles malheureuses, victimes d'une pareille tyrannie, les justes dédommagemens dus sur les biens des coupables » (4).

(1) C 304, pl. 1121, p. 5 (signé de C. Lebas, substitut); p. 6 (daté de Moulins, 16 flor).

(2) Débats, n° 608, p. 3.

(3) J. Mont., n° 25.

(4) P.V., XXXVIII, 10. Minute de la main de Lequinio (C 304, pl. 1121, p. 6). Décret n° 9222. Reproduit dans B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> prair. (suppl<sup>t</sup>); J. Matin, n° 699; J. Sablier, n° 1331; Mon., XX, 526; M.U., XL, 26; Rép., n° 152; J. Paris, n° 506; J. Perlet, n° 606; C. Univ., 2 prair.; S.-Culottes, n° 460; Feuille Rép., n° 322; J. Fr., n° 604; Mess. soir, n° 641.

## 43

Sur la proposition d'un membre [ISORE], la Convention nationale décrète que les jours de marchés publics des subsistances dans les municipalités soient ajournés à tous autres jours que les décadis; cette proposition est renvoyée au Comité de commerce, après une discussion assez vive, pour proposer incessamment un décret à cet sujet (1).

## 44

[COUTHON au nom du] Comité de salut public fait lecture des dépêches qu'il a reçues des armées des Alpes et du Nord; elles prouvent que partout la victoire favorise les armes de la République: plusieurs prises de bâtimens ennemis sont également annoncées.

La Convention ordonne l'insertion de toutes ces divers dépêches au bulletin (2).

COUTHON, Citoyens,

Je viens, au nom du Comité de salut public, vous annoncer de nouvelles victoires au Nord et au Midi; les républicains français s'entendent de toutes parts; il n'est plus d'obstacles pour eux, et le pas de charge sonne aux oreilles des esclaves, les effraie autant qu'il anime les enfans de la liberté.

Je dirai, avec notre collègue Choudieu, que la lettre de change tirée par les armées d'Italie et des Pyrénées, sur celle du Nord, commence à s'acquitter; bientôt la baïonnette des républicains l'aura entièrement soldée.

Il y a peu de jours, Citoyens, que vous avez décrété pour l'armée du Nord, comme vous l'aviez précédemment décrétée pour les armées du Midi, qu'elle n'avait cessé de bien mériter de la patrie. Vous avez rendu justice à cette armée; félicitez-vous d'avoir fait votre devoir quand les soldats de la patrie ont combattu pour elle avec une intrépidité dont l'histoire ne fournit point d'exemple.

Déjà des malveillans, qui se glissent partout malgré les précautions que l'on peut prendre, couraient les groupes, fréquentaient les cafés, entouraient le comité, et avec ce ton d'un perfide intérêt, répondaient mystérieusement que nous avions été battus au nord, que l'armée ne marchait pas, et qu'il y avait tout à craindre de ce côté; c'est ainsi qu'ils accusaient, qu'ils outrageaient, à la fois et le gouvernement et les

(1) P.V., XXXVIII, 11. J. Sablier, n° 1331; Ann. R.F., n° 173; M.U., XL, 58; Rép., n° 152; Ann. patr., DV; J. Matin, n° 699; J. Fr., n° 605; C. Eg., n° 641. Minute de la main d'Isoré (C 304, pl. 1121, p. 7). Décret n° 9223.

(2) P.V., XXXVIII, 11. Débats, n°s 609, p. 18 et 612, p. 65; Mon., XX, 525; Mess. soir, n° 641; C. Eg., n°s 641 et 642; J. Sablier, n° 1330; J. Mont., n° 25; M.U., XL, 27; Rép., n° 152; J. Matin, n° 699; Ann. Patr., DV; J. Paris, n°s 506 et 507; Ann. R.F., n°s 172 et 173; C. Univ., 2 prair.; J. Fr., n° 604; S.-Culottes, n° 460; Feuille Rép., n° 322; J. Perlet, n°s 606 et 607; J. Univ., n° 1640.

héros qui en secondent si bien les opérations. Citoyens, je le dis pour vous et pour le peuple généreux qui m'entend, défiez-vous sans cesse de ces semeurs de mauvaises nouvelles, de ces alarmistes actifs qui composent à volonté leur physionomie, et y placent la tristesse quand la joie est au fond de leur cœur : ces hommes là sont les agens les plus adroits que les tyrans aient soudoyés parmi nous; la race en est nombreuse; il est du devoir de tout bon républicain de chercher à les connaître et de les dénoncer. Un ami vrai de la liberté, un républicain de cœur, s'afflige d'un revers sans en être découragé; il se réjouit d'une victoire sans affectation, il songe toujours à la patrie sans jamais lui nuire par des excès dans aucun genre.

Je reviens à nos succès; dans le Nord l'ennemi a été battu à plate couture; la terre est jonchée des cadavres des esclaves; 2 000 sont faits prisonniers; plus de 60 pièces de canons ont été prises, des fourrages, des munitions, des vivres sans nombre [vifs applaudissements].

L'Armée des Alpes a pris, la baïonnette au bout du fusil, le Mont-Cenis imprenable par d'autres que des républicains, 40 pièces de canons, vivres, fourrages, munitions, etc. (*Applaudissements*).

Enfin la marine française a encore dans nos ports plusieurs excellentes prises, et par ses soins courageux, les Anglais et les Espagnols continuent à nous approvisionner.

Vous avez dit que toutes les armées de la République ont bien mérité de la patrie, bientôt il faudra le dire pour chaque soldat, car il n'est pas de prodige de valeur qu'ils ne fassent; c'est à qui se dévouera le premier. [*Applaudissements*].

Voici les lettres officielles :

[*Le repr. Choudieu, au C. de SP.; Lille, 29 flor. II.*]

« Citoyens-Collègues,

La lettre-de-change, tirée par les armées d'Italie et des Pyrénées, sur celle du Nord, commence à s'acquitter; la victoire est ici à l'ordre du jour, comme sur les autres points de la République. Déjà nous vous avons rendu compte des efforts que faisait l'ennemi pour réparer ses pertes de Courtrai, de Menin et de Moncron, et pour nous empêcher de pénétrer dans la West-Flandre. L'espoir que nous avions de les rendre inutiles n'a point été trompé, et le courage des soldats républicains a répondu entièrement à notre attente.

Hier, l'ennemi, après avoir rassemblé une grande partie des forces qu'il tenait d'ordinaire au centre, s'est présenté sur presque tous les points, et attaqué avec vigueur plusieurs de nos postes. Celui de Pont-à-Marcq, qui n'était occupé que par 300 hommes, a été forcé; ceux de Lannoy, de Turcoing et de Monvaux se sont également repliés en bon ordre, après avoir fait beaucoup de mal à l'ennemi, qui, fier de cette espèce de succès, se proposait déjà d'intercepter nos communications. Nous ne lui avons pas donné le temps d'exécuter ce projet; dès la pointe du jour, nous l'avons attaqué à notre tour sur tous les points, et partout la victoire a suivi nos pas. La division commandée par le général Bonneau a fait des prodiges de valeur; l'armée des républicains (la baïonnette)

a fait presque tous les frais du combat; l'ennemi est en pleine déroute; plus de 600 pièces de canon sont en ce moment en route pour la ville de Lille, ainsi qu'environ 2.000 prisonniers, tant Hessois qu'Anglais et Hanovriens. La brigade du général Noël s'est emparée du parc d'artillerie tout entier. La garnison de Lannoy, composée des Hessois, a été faite prisonnière.

Nous avons à regretter peu de défenseurs de la patrie. La perte de l'ennemi est considérable, mais comme on le poursuit encore en ce moment, il m'est impossible de vous en rendre un compte fidèle.

Le général Parquin a été blessé d'une balle qui lui a traversé le genou.

Je n'ai point encore de nouvelles des divisions des généraux Souham et Moreaux que je n'ai pas eu le temps de visiter, mais tout annonce qu'elles ont fait leur devoir. Si leurs succès répondent à ceux de la division de Bonnaux, cette journée sera une des plus glorieuses pour la République. D'après tous les rapports, l'ennemi nous a opposé, dans cette partie, environ 60.000 hommes.

Le général en chef arrive demain avec Richard de la tournée qu'ils ont faite vers la droite de l'armée. Les mouvemens vont, par ce moyen, avoir de l'ensemble, et j'espère bientôt avoir à vous annoncer de nouveaux succès. S. et F. »

Signé, CHODIEU.

P.S. — Je joins ici le compte que m'a rendu par écrit le général Bonnaud, à mon retour à Lille, où je suis rentré à la nuit pour y arrêter, avec l'état-major, de nouvelles dispositions.

J'apprends à l'instant que l'ennemi a évacué Pont-à-Marque pour se replier sur Orchies; par ce moyen, la communication de Lille à Douai est rétablie.

[*A. du Nord. Le 9<sup>e</sup> de division Bonnaud aux repr. Richard et Choudieu; s.d.*]

« Persuadé, Citoyens représentans, de la part que vous prenez au succès des armes républicaines, je m'empresse de vous rendre compte de l'affaire qui a eu lieu dans la division que je commande. Conformément à l'ordre que j'avais reçu du général Souham, j'ai attaqué vers les 8 heures du matin Lannoy et Roubaix; l'ennemi a d'abord voulu s'y maintenir par une vigoureuse résistance. La canonnade d'abord a été vive de part et d'autre; les républicains que je commande ont bientôt su y mettre fin.

Je n'ai pas plutôt commandé la charge que tous ont été aux fortifications et aux portes de la ville. L'ennemi, alors intimidé, après quelques fusillades, a demandé à se rendre, quoique dans les règles de la guerre, ils eussent mérité de passer au fil de l'épée, parce qu'elle a été prise d'assaut. J'ai cru devoir leur faire grâce pour apprendre et montrer à toutes les nations que les républicains français ne sont à craindre que dans le combat. Près de 300 Hessois sont tombés en notre pouvoir : beaucoup ont été tués sur les remparts ou dans la ville, lors du premier mouvement du centre. Le sixième régiment d'hussards a chargé sur la cavalerie pendant que nous cernions la ville; le fruit de cette charge a donné plusieurs chevaux de cavalerie et quatre pièces de canons et leurs

caissons; d'autres ont été pris encore dans la fuite de l'ennemi. J'en ai trouvé aussi quatre dans la ville.

Le général Noël, qui a marché sur Roubaix a, de son côté fait 300 prisonniers, et a pris à l'ennemi un parc de 22 pièces de canon et tous ses attirails; il résulte de cela que l'ennemi a perdu environ 1 000 hommes prisonniers, autant de tués ou blessés, et près de 50 pièces de canon; de mon côté je ne crois pas avoir perdu 25 hommes et une cinquantaine de blessés. Si mes troupes n'eussent été excessivement fatiguées, s'étant battues hier toute la journée, j'aurais pris sur moi de poursuivre l'ennemi plus loin; il aurait fait d'autres pertes parce qu'il était en pleine déroute. Néanmoins j'ai cru qu'il était prudent de garder ma position sur Roubaix, Lannoy, pendant que ma brigade de droite et le fort de cavalerie me flanque du côté d'Ascy, d'Arcuples, Forest et Hême.

Le général Parquin a été blessé d'une balle qui lui a traversé le genou.

Encore quelques affaires de cette nature, et bientôt l'ennemi renoncera à nous faire quitter l'avantageuse position que nous tenons sur notre gauche. Cette affaire est d'autant plus avantageuse pour la République que cette division en avait besoin d'après quelques petits échecs qu'elle avait essayés et que j'aurais évités sans doute si plutôt j'avais pu animer les esprits tant par des écrits que par un langage républicain que j'ai tenu à chaque corps en particulier dans une revue qui a eu lieu avant-hier.

*Ça va bien, ça ira encore mieux et vive la République! S. et F. D*

Signé : BONNAUD (1).

[*Dumas, général en chef de l'A. des Alpes, au C. de S.P.; Du Mont-Cenis, 25 flor. II*]

Depuis longtemps les dispositions pour l'attaque du Mont-Cenis étoient ordonnées; nous n'attendions plus qu'un temps favorable pour exécuter nos projets. Informé que l'ennemi avoit doublé ses forces sur cette montagne à jamais célèbre, je me portai sur le champ à Briançon : je formai un système d'une diversion vigoureuse prolongée sur toute la ligne. Le fort Mirabck fut attaqué, dans la nuit du 21 au 22, par Caire commandant des chasseurs des Alpes. Après une défense assez soutenue, le gouverneur capitula et sortit avec les honneurs de la guerre, laissant 4 pièces de gros calibre, 17 spingarres, une grande quantité de munitions de guerre et 200 sacs de farine. Au moment de la prise du fort Mirabouck, je me portai, avec une division de 3000 hommes, dans les riches vallées de Bardonnach et de Cezanne. Le général de brigade Vallette commandoit la colonne de droite, et l'adjutant général Achon, celle de gauche; tous les postes ennemis furent forcés, et nous vinmes nous établir à Oulx que nous occupons dans ce moment. Les piémontais ont eu, dans cette occasion, une soixantaine d'hommes tués ou blessés, et une trentaine de prisonniers; ils nous ont abandonné leur artillerie, consistant en 2 obusiers, plusieurs spingarres, une grande quantité de poudre, et de forts magasins en toute sorte de grains.

(1) B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> prair

De notre côté, nous avons eu 8 blessés et un homme tué. Le soldat français s'est conduit avec intrepidité et héroïsme; il a honoré le malheur et a partagé son pain avec l'habitant ruiné par le fléau de la guerre. Cette expédition terminée, je descendis à travers les précipices du Gallibier pour me rendre à Maurienne, et exécuter sur le champ l'attaque du Mont-Cenis, dont j'avois chargé le général Bagdelaune. J'approuvai son plan d'attaque, je le communiquai au représentant du peuple Albitte, qui s'étoit transporté à St. Jean pour concerter avec moi diverses opérations. Nous nous rendîmes ensemble à Lans-le-Bourg, d'où nous gravâmes la fameuse montagne. Déjà le signal du combat étoit donné; des torrens de feu roulaient sur nos braves frères d'armes.

» La colonne de droite, sous les ordres du brave Herbin, capitaine des grenadiers du 23<sup>e</sup> bataillon d'infanterie, s'empare, aux cris de *vive la République!* de la redoute des Rivets. Les bouches à feu sont tournées contre l'ennemi; je fais battre le pas de charge, la baïonnette en avant: nous enlevons toutes les redoutes. La colonne de gauche, sous les ordres de Bagdelaune et de l'adjutant-général Canin, par des précipices horribles, tournoient l'ennemi. Nous fîmes notre jonction; et les Piémontais fuyant devant les Français vainqueurs, abandonnant leur superbe et nombreuse artillerie, leurs équipages et des magasins considérables en munition de guerre et en farines, ont été poursuivis avec une ardeur impétueuse trois lieues au-delà du Mont-Cenis, et nous nous sommes arrêtés au bourg de Farrière et de la Novalèze, où j'ai établi mon avant-poste.

» Jamais victoire ne fut plus complète. Nous avons faits 8 à 900 prisonniers, tué beaucoup de monde, et notre perte (chose incroyable) ne se porte qu'à sept à huit morts et une trentaine de blessés. Je joins ici le rapport particulier de chaque commandant de colonne. L'Europe étonnée apprendra avec admiration les hauts faits de l'intrépide armée des Alpes.

« *Vive la République et la victoire!* »

Signé, DUMAS (1).

[*Rapport du général Bagdelaune au général Dumas, Command' en chef l'A. des Alpes; Du Mont-Cenis, 25 flor. II.*]

Citoyen général, je te fais part que nous avons attaqué cette nuit les redoutes du Mont-Cenis, suivant le plan que je t'ai communiqué hier. J'avais en conséquence ordonné quatre colonnes qui devaient se porter, savoir les deux de droite, fortes de 1500 hommes du vingt troisième régiment et de la légion des Alpes; sur la redoute du Rivet et de la Ramasse. Je commandais celles de gauche; la première, forte de 3700 hommes, devait passer de nuit entre les deux redoutes de droite, prendre à mi-côte la montagne qui domine Malacrochet, et tourner tous les ouvrages du Mont-Cenis; une de 300 chasseurs amusait de front en tirailleurs tous les postes pour attirer les regards de l'ennemi sur cette partie; la plus grande précision a été observée et nous a fait parfaitement réussir.

(1) *Débats*, n° 608, p. 6; B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> prair.

J'ai fait partager ma colonne sur le sommet de la montagne; une partie commandée par l'adjudant général Gamin, avait ordre de se porter sur le poste et la Grande-Croix, et intercepter la retraite de l'ennemi, et l'autre partie de la colonne, composée de la division de Tarentaise et d'un détachement du bataillon de Paris, a pris les redoutes de droite en revers, a fait des prisonniers et poursuivi l'ennemi. Tu étais présent aux opérations de la colonne de droite, tu peux en donner le rapport le plus favorable; toutes les troupes se sont comportées en héros.

Ci-joint le rapport de la fausse attaque du petit Mont-Cenis, faite par le citoyen Giraud, commandant du premier bataillon des Basses-Alpes. *Vive la République!* (1).

P.c.c., DUMAS, général en chef de l'A. des Alpes.

[*Le général Gouvion, commandant la division de droite, au général de division Bagdelaune; s.d.*]

Conformément à tes ordres, j'ai partagé les 1500 hommes que tu m'avais laissés en deux colonnes. Celle de la droite composée d'une partie du premier bataillon de la légion des Alpes, était commandée par le citoyen Lerbin, capitaine des grenadiers du vingt-troisième. L'intelligence, le zèle et la bravoure de cet officier, déjà connu depuis longtemps, m'étaient un sûr garant de la manière distinguée avec laquelle il remplirait l'instruction que je lui avais donnée. Cette colonne, ayant attaqué l'ennemi sur le minuit, lui a enlevé successivement à la baïonnette 3 redoutes hérissées de canons. Le soldat, à l'instigation de son chef, ne s'est point amusé à tirer. Trois fois il a chargé l'ennemi à la baïonnette, au cri de *Vive la République!* et trois fois l'ennemi a succombé sous ses coups. Il n'est pas un officier, pas un soldat qui n'ait montré la valeur la plus distinguée, t'en citer un, ce serait les nommer tous. L'artillerie, avec sa bravoure ordinaire, s'est jetée sur les bouches à feu de l'ennemi, et a tourné avec succès contre lui toutes celles qui n'étaient pas enclouées.

La colonne du centre, que je commandais, composée d'une partie du premier bataillon du vingt-troisième régiment et d'une partie du bataillon de Paris, est partie de Lamabourg à 11 heures du soir, conformément à tes ordres: elle est arrivée vers une heure après minuit au pied des palissades de la Ramada. Comme tu avais ordonné de n'attaquer que lorsque la colonne que tu devais commander serait aux prises avec la redoute du Villaret, j'ai eu beaucoup de peine à retenir l'ardeur du soldat qui était excité par le succès de la colonne de droite dont nous n'étions pas éloignés de plus de trois cents pas: cette retenue de ma part provenait de la crainte que j'avais de faire manquer ton attaque. A trois heures du matin, n'entendant rien, n'apercevant rien qui pût m'annoncer l'arrivée de la colonne, j'allais prendre sur moi d'enlever de vive force les redoutes du Villaret et de la Ramade: mes dispositions étaient déjà faites en conséquence, lorsque j'aperçus le général en chef Dumas et ton brave adjudant-général Espagne; je courus au devant

d'eux et présentai au général en chef mon plan d'attaque; il l'adopta et se mit lui-même à la tête de l'avant-garde. Les difficultés locales, le feu de l'artillerie ennemie, rien ne peut arrêter l'ardeur intrépide de ce brave général; les palissades sont forcées et coupées, et l'ennemi, rempli de terreur, ne trouva de salut que dans sa fuite; nous les avons poursuivis jusqu'à la Novalaise, où le général m'a ordonné d'établir les derniers postes.

L'adjudant-général Rey, son adjoint Paulian, ainsi que mon aide de camp Francmartin, m'ont parfaitement secondé dans toutes mes dispositions et attaques.

Le citoyen Dabadie, capitaine au corps du génie, ne m'a point quitté et s'occupe déjà des dispositions de défense qu'exige notre nouvelle position. La colonne du brave adjudant-général chef de brigade Camin, s'est réunie à la nôtre au hameau de la Porte, et a contribué à l'entière défection de l'ennemi. Cette colonne, par une marche très pénible, n'avait cessé d'occuper les hauteurs en tournant l'ennemi; il m'a fait le plus grand éloge du bataillon Franc de la République, du deuxième bataillon de la légion des Alpes, et de la partie du bataillon de Paris qui composait sa colonne.

Nous avons pris à l'ennemi 28 pièces de canon, dont plusieurs du calibre de 16, et des obusiers; nous lui avons fait plus de 600 prisonniers dont 8 officiers; je ne puis évaluer le nombre de ses morts et blessés; on m'a rapporté qu'il était considérable. L'ennemi dans sa retraite a mis le feu à des magasins immenses. Malgré cet événement nous avons trouvé quantité de munitions et provisions de toute espèce, et je viens d'ordonner au commissaire des guerres Chevalier d'en faire l'inventaire.

Cette victoire mémorable n'a coûté à la République que très peu de défenseurs.

Je n'ai point encore le rapport de la fausse attaque du petit Mont-Cenis que le citoyen Giraud, premier chef du bataillon des Basses-Alpes, était chargé de faire. Lorsque je l'aurai reçu, je t'en enverrai copie.

J'ai plusieurs traits héroïques à te rapporter, je vais les recueillir et je te les ferai passer.

Le détachement des guides, commandé par le citoyen Rattit fils, sous-lieutenant de cette compagnie, s'est parfaitement conduit par sa bravoure et son intelligence.

L'armée de la Maurienne avait fait le serment de venger la mort du brave général Sarret; elle vient de le remplir, et elle demande que le nom de cet intrépide général soit transmis à la postérité.

Le général de brigade, le commandant en Maurienne.

Signé : GOUVION (1).

P.c.c., DUMAS.

Couthon termine en donnant le tableau des prises sur mer :

[*Courrier du 30 flor.*]

[*Prises entrées au port de Rochefort*]

Le brick anglais *la Jeanne-Catherine*, chargé de 1250 sacs de farine, pris par la corvette *le Lajonski*.

(1) B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> prair.

(1) B<sup>in</sup>, 2 prair.

Le navire anglais *l'Actif*, chargé de 120 tonneaux de froment pris par *idem*.

Un navire anglais de 200 tonneaux, chargé de draps et d'habillements faits, pris par la corvette *La Fraternité*. Cette corvette a fait 7 prises anglaises et espagnoles. Elle en a coulé 2; une de ces prises, qui n'est pas encore annoncée, est chargée de 21.000 cuirs, laines et autres marchandises. Elle a aussi trouvé à son bord 908 piastres et 3 marcs d'or que le capitaine a déposés à la trésorerie de Lorient.

[Prises entrées à Brests]

Un bâtiment anglais chargé de charbon de terre et de faïence, pris par la corvette *La Musette* (1).

La séance a été levée à 2 heures et demie (2).

Signé, CARNOT, président; PAGANEL, DORNIER, N. HAUSSMANN, POCHOLLE, ISORE, BERNARD (de Saintes), secrétaires.

## AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

### 45

[La c<sup>no</sup> J. Corbie, au présid. de la Conv.; 22 flor. II] (3).

« Citoyen président,

Je t'envoie un ouvrage concernant l'éducation publique; il est fait par le citoyen Corbie, demeurant rue Poulthier n<sup>o</sup> 4 section de la fraternité, et aux Motteaux près Réunion-sur-Ouagne, ci-devant Château-Renard, où il réside présentement. Je te prie, Citoyen président, de vouloir bien m'en accuser la réception, étant très intéressant pour moi de savoir cet ouvrage entre tes mains. S. et F. »

Renvoyé au Comité d'instruction publique (4).

### 46

[Recueil des actions héroïques et civiques des Républicains français, n<sup>o</sup> IV] (5).

I. [18 plu. II]: Jean Gal, soldat dans le 4<sup>e</sup> bataillon du département du Gard, en faction près d'une redoute, dans la fameuse affaire de Puygoriot, aux Pyrénées-Orientales, reçoit un coup de canon qui lui emporte le bras. Au lieu de se retirer du combat, Gal contemple

le feu que font les pièces dont il étoit le gardien, et à mesure qu'il leur voit abattre des soldats espagnols: *Bon, s'écrie-t-il, bon, je ne sens plus mon mal*. Il ne cesse pendant toute l'action d'encourager ses frères d'armes qui le pressoient en vain d'aller recevoir les secours nécessaires à son état. Le général, témoin de sa bravoure, le fait conduire à l'hôpital où l'on panse sa blessure; mais une nouvelle action s'étant engagée le lendemain, Gal s'échappe de l'hôpital, vole à son bataillon, et se jette dans la mêlée où il se distingue par de nouveaux prodiges de valeur. Les efforts qu'il fait dans l'action ayant dérangé l'appareil mis sur ses blessures, le sang coule et l'entrépide Gal est enlevé de nouveau du champ de bataille par ses frères d'armes qui le forcent de rester à l'hôpital..

II. [3 vent. II]: Chéret, né à Paris, canonier depuis 11 ans au 2<sup>e</sup> régiment, eut la mâchoire inférieure emportée par un boulet, tandis qu'il étoit occupé à pointer un canon à l'attaque du 13 septembre dernier, sur la digue de l'île du fort Vauban. Avant d'être guéri de cette blessure, il sollicite la permission de retourner au combat: « Ai-je donc besoin, dit-il, de mâchoire pour combattre nos ennemis, j'ai mes deux bras, j'ai la vue bonne, c'est autant qu'il en faut pour pointer une pièce de canon et abattre plus d'une mâchoire ennemie ».

La société de Lure, département de la Haute-Saône, a adopté Chéret, lui a fait faire une mâchoire artificielle et pourvoit à ses besoins.

III. [4 frim. II]: Un représentant du peuple, en présentant à la Convention national le recueil des actes de valeur et d'héroïsme qu'a produit le siège de Granville, s'exprime ainsi:

« Vous verrez, citoyens représentants, un magistrat tomber la main sur son écharpe, au pied des canons où il portoit la mèche...; des canoniers tirer à boulets rouges sur leurs propres maisons pour y étouffer les brigands; des femmes crier tranquillement au milieu des flammes: *qu'on tue l'ennemi, le feu s'éteindra après*; des enfants, ramasser et se disputer entre eux des boulets encore chauds qu'ils réservent pour leurs jeux; des vieillards rajeunis, remercier le ciel d'avoir prolongé leur vie jusqu'au moment où ils vont vaincre ou mourir pour la liberté; des soldats emportés mourans, dire à leurs camarades: *il y a des places vacantes là-bas, allez-y*; d'autres désirer de se priver d'étancher leur soif dans les paniers qui contenoient l'eau précieuse destiné à éteindre l'incendie; ceux-ci lancer gaiment la mort sur les rebelles, en répondant par des saillies à leurs cris royalistes; ceux-là faits prisonniers, expirer en souriant à la liberté, dont le nom leur coûte la vie, et tous enfin combattre avec le même courage, terrasser ou glacer d'effroi les féroces ennemis de la patrie et de l'humanité. »

IV. [11 septembre 1792 (s.v.)]: Des commissaires de la Section du Luxembourg et de celle du Panthéon-Français, se transportent chez un contre-révolutionnaire, agent de la cour. Ils saisissent dans sa chambre une somme considérable des papiers intéressans. Voulant continuer leurs recherches dans le reste de la maison, ils laissent l'homme suspect à la garde d'un caporal de l'âge de 17 à 18 ans.

(1) *Mon.*, XX, 519; B<sup>4n</sup>, 1<sup>er</sup> prair.

(2) P.V., XXXVIII, 11.

(3) F<sup>17</sup> 1318, doss. 7, p. 3067.

(4) Mention marginale datée du 1<sup>er</sup> prair. et signée Rudel.

(5) *Débats*, n<sup>os</sup> 608, p. 8, 609, p. 27, 610, p. 39.